VASOS FARES
Vereinigung aktiver Senior:innen- und Selbsthilfeorganisationen der Schweiz
Fédération des Associations des retraité-e-s et de l'entraide en Suisse
Federazione associazioni pensionate:ti e d'autoaiuto in Svizzera

Tel. +41 76 583 60 90

VASOS / FARES
3000 Bern

Département fédéral de l'intérieur (DFI)
3003 Berne

Par courriel à :
ccvs@bag.admin.ch
gever@bag.admin.ch

Berne, le 3 octobre 2025

Contre-projet direct à l'initiative populaire « Oui à la sécurité de l'approvisionnement médical » : consultation

Madame la Conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider,
Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions de nous donner la possibilité de nous exprimer dans le cadre de cette consultation, que FARES accueille avec grand intérêt. Depuis plusieurs années, l'approvisionnement en médicaments est soumis à une pression croissante. Les ruptures d'approvisionnement se multiplient et constituent un sérieux défi pour le système de santé. Actuellement, plus de 760 médicaments sont concernés par des pénuries. Le dernier rapport de l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays qualifie la situation de critique.

Ces pénuries peuvent toucher tout le monde, mais les personnes âgées sont particulièrement vulnérables, car elles ont souvent besoin de médicaments spécifiques. De plus, beaucoup d'entre elles prennent plusieurs médicaments simultanément, ce qui rend les substitutions risquées : effets secondaires, interactions médicamenteuses, erreurs de dosage et problèmes de tolérance peuvent en résulter. Les médicaments de remplacement sont souvent plus coûteux, ce qui contribue à une nouvelle hausse des dépenses de santé.

Pour atténuer ces pénuries, il faut davantage de transparence, des obligations de déclaration, de meilleurs stocks de réserve, une diversité accrue des sites de production et une planification plus prévoyante – en particulier pour les enfants et les personnes âgées.

Initiative et contre-projet direct
Comme le Conseil fédéral, FARES soutient les objectifs de l'initiative : garantir la sécurité de l'approvisionnement en biens médicaux, améliorer la collaboration entre la politique, l'administration et les prestataires, et rendre les chaînes d'approvisionnement internationales plus fiables.

Tel. +41 76 583 60 90

VASOS / FARES
3000 Bern

Dans un contexte de mondialisation accrue de l'industrie pharmaceutique, une meilleure coordination des achats, du stockage et de la distribution est indispensable.

Depuis des années, il apparaît que les cantons et le secteur privé ne peuvent pas garantir un approvisionnement sûr. FARES salue donc le fait que le Conseil fédéral, dans son contre-projet, souhaite renforcer les compétences de la Confédération – notamment dans les domaines de la coopération internationale, de la surveillance du marché et de l'acquisition de biens médicaux, qu'elle pourrait elle-même promouvoir, acheter ou produire (ou faire produire).

L'accent doit être mis sur les soins de base, ce qui inclut aussi l'approvisionnement en antibiotiques. Face à la montée des résistances et au manque de nouveaux antibiotiques efficaces, nous regrettons l'absence de mesures concrètes pour encourager la recherche et le développement. Étant donné que les nouveaux antibiotiques ne sont guère rentables, la recherche dans ce domaine s'est affaiblie depuis des années et la pénurie s'aggrave. Sans un soutien ciblé, la situation ne s'améliorera pas. Nous soutenons l'élargissement des compétences de la Confédération, qui doit ainsi assumer la responsabilité de prendre des mesures précoces contre les ruptures d'approvisionnement. Cependant, nous doutons que le contre-projet, dans sa forme actuelle, apporte une réelle amélioration. Dans son rapport explicatif, le Conseil fédéral limite en effet aussitôt ses compétences élargies : la responsabilité principale resterait celle du secteur privé, l'État n'intervenant qu'à titre « subsidiaire ». Cette approche est trop vague et trop faible.

Face à l'augmentation des pénuries, il devrait être possible – comme en Autriche ou en France – de confier des mandats directs de production. Les bases légales correspondantes doivent être créées. Ce contre-projet direct doit aussi permettre d'établir les conditions juridiques nécessaires à une extension du mandat de la pharmacie de l'armée et/ou à la création d'une pharmacie fédérale, afin de garantir la disponibilité des médicaments essentiels de manière préventive, et non uniquement en situation d'urgence.

Nous proposons également de compléter le contre-projet par des règles de transparence. Aujourd'hui, une « rupture d'approvisionnement » signifie simplement qu'un médicament n'est plus disponible chez le grossiste. Il n'existe toutefois aucun aperçu du nombre total de boîtes encore disponibles en Suisse. Sans cette vision d'ensemble, une planification préventive est impossible. La nouvelle plateforme des produits thérapeutiques devrait donc être élargie afin de refléter l'ensemble du marché. Un raccordement à des plateformes internationales telles que celle de l'EMA devrait aussi être envisagé.

Nous regrettons par ailleurs que le contre-projet ne prenne pas suffisamment en compte les problèmes liés aux chaînes d'approvisionnement. Comme cela est débattu en Europe, il serait judicieux de produire davantage de médicaments et de substances actives en Europe. Aujourd'hui, trop de principes actifs proviennent presque exclusivement d'Inde et de Chine. Cette dépendance compromet la sécurité de l'approvisionnement.

L'Europe a lancé des initiatives pour renforcer sa propre industrie pharmaceutique. La Suisse devrait y participer activement afin de rapprocher les sites de production. Elle devrait aussi renforcer sa

Tel. +41 76 583 60 90

VASOS / FARES
3000 Bern

coopération avec l'EMA, par exemple en reconnaissant pour la Suisse les autorisations déjà délivrées par l'EMA – du moins pour les médicaments présents sur le marché depuis de nombreuses années. Une plus grande diversité de producteurs et de chaînes d'approvisionnement, ainsi qu'une coopération internationale renforcée, pourraient considérablement améliorer la sécurité de l'approvisionnement. Les stocks obligatoires devraient en outre être étendus à tous les biens médicaux essentiels, substances actives, médicaments, dispositifs de diagnostic et équipements.

Résumé
Pour améliorer la situation de l'approvisionnement, une planification et une organisation nationales du système de santé sont essentielles. La Confédération doit disposer de la compétence suprême et d'une vue d'ensemble des stocks.

Nous soutenons donc le contre-projet du Conseil fédéral, mais proposons de le compléter par des mesures concrètes afin que l'approvisionnement en produits thérapeutiques en Suisse devienne réellement plus sûr et plus transparent.

Enfin, nous regrettons que la consultation ait lieu sans que les résultats de l'évaluation en cours des conséquences de la réglementation (ECR) ne soient encore disponibles. Celle-ci examine le besoin de régulation, les mesures alternatives et la faisabilité de l'initiative et du contre-projet. FARES regrette donc de devoir se prononcer sans disposer de ces informations importantes.
Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à nos préoccupations.

Avec nos salutations distinguées,

FARES

Bea Heim	Laurence Fehlmann Rielle	David Winizki
présidente ancienne conseillère nationale	présidente groupe de travail Santé conseillère nationale	groupe de travail Santé médecin